**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**

**Ministère des Pêches et de l’Economie Maritime**

**(MPEM)**

\_\_\_\_\_\_\_\_

**Projet Régional des Pêches en Afrique de l’Ouest en Mauritanie**

**(PRAO-MR)**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

## **Avis de recrutement d’un ingénieur halieute**

## **avec compétence en économie, gestion et analyse quantitative**

## **pour l’Observatoire Economique et Social des Pêches (OESP)**

1. **Contexte**

La République Islamique de Mauritanie a reçu un don de la Banque Mondiale pour le financement du Projet Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest pour la Mauritanie (PRAO-MR) et a l’intention d’utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Recrutement d’un expert halieute avec compétence en économie, gestion et analyse quantitative pour l’observatoire économique et social des pêches.**

1. **Objectif de la mission**

L’Observatoire Economique et Social des Pêches (OESP) a été créé par l’arrêté n° 00672 du Ministre des Pêches et de l’Economie Maritime, en date du 6 juillet 2017. Son Coordonnateur a été nommé le 18 septembre 2017.

Trois missions ont été identifiées et confiées à l’OESP :

* **Une mission de coordination des systèmes d’information statistique des pêches** portant sur l’organisation et l’homogénéisation de la collecte, du traitement de l’information économique et sociale du secteur de la pêche et de l’économie maritime. Les taches découlant de cette mission sont : (i) la conception des outils de collecte et de gestion des données nécessaires à l’OESP ; (ii) la constitution et la mise à jour régulière de la base des données économiques et sociales ; (iii) l’édition et la diffusion du rapport statistique annuel du secteur de la pêche ; (iv) et la gestion de l’interface entre l’OESP et les autres producteurs/fournisseurs nationaux d’informations sur les pêches ;
* **Une mission d’analyse et de prévision**portant sur la préparation et la diffusion de notes d’analyses conjoncturelles, la coordination des enquêtes, des études techniques ainsi que des études économiques sectorielles et la consolidation du dispositif d’observation et de prévision économique du secteur ;
* **Une mission de management de l’OESP** portant sur l’administration et la gestion financière. Cette mission comprend la gestion du personnel, la passation des marchés et le la gestion des ressources matérielles, logistiques et financières de l’OESP.

L’OESP prévoit le recrutement du personnel adéquat capable de réaliser les taches nécessaires à la réalisation des missions ci-dessus.

Le recrutement d’un ingénieur halieute rentre dans le cadre de la mise à disposition de l’OESP, des compétences pour la réalisation des activités nécessaires à l’exécution de la mission d’analyse du secteur, de prévision et de réalisation d’études et enquêtes, plus particulièrement pour les dimensions halieutiques de ces activités.

**III Tâches et activités principales**

L’ingénieur halieute de l’observatoire économique et social du secteur des pêches et de l’économie maritime, sous la supervision du Coordonnateur de l’OESP sera responsable :

* + De la coordination, de la restructuration des systèmes de recueil des statistiques sur les pêches ;
  + Des programmes de recensement et d’échantillonnage des flottes de pêche pour déterminer l’effort réel, en coordination avec l’économiste et le statisticien ;
  + De l’évaluation des coûts de production des différents secteurs de la pêche, et autres indices de la production
  + Du contrôle de la qualité et la validation des données et informations provenant des cellules conjointes de collecte et de toute source productrice de données et d’informations sur la pêche ;
  + De la présentation, au besoin, de rapports oraux et écrits aux groupes de travail, aux scientifiques et devant des commissions de gestion des pêcheries ;
  + De la formation du personnel permanent de l’OESP pour les spécialités qui le concerne.

**IV Tâches et responsabilités**

L’économiste de l’observatoire économique et social du secteur des pêches et de l’économie maritime, sous la supervision du coordonnateur de l’OESP sera responsable de :

* + La mise en place des outils d’analyse et de prévision économique sectorielle utilisant notamment des modèles bioéconomiques ;
  + La coordination et le suivi des enquêtes, des études socio-économiques et des analyses de filières et produits.
  + Développement, en étroite collaboration avec l’ingénieur halieute, des études et programmes de collecte des données nécessaires à la réalisation des analyses économiques qui serviront à la conception, la mise à jour et en œuvre des plans de gestion de pêche.
  + L’établissement du graphe du secteur et du tableau de bord et de suivi économique et social de la pêche, en relation avec les différents experts de l’OESP ;
  + La contribution à la production des notes périodiques de conjoncture économique du secteur de la pêche et de l’économie maritime ;
  + L’évaluation des indices de coûts de la production et les mesures de la capacité productrice des différentes flottes dans le secteur ;
  + La présentation, au besoin, de rapports oraux et écrits aux groupes de travail, aux scientifiques et devant des commissions de gestion des pêcheries ;

La formation du personnel permanent de l’OESP pour les spécialités qui le concerne.

**V. Durée**

* La durée du contrat sera d’un an renouvelable en cas de bonne performance.

**VI. Qualifications requises**

Les candidats au poste d’ingénieur halieute de l’OESP doivent disposer des qualifications et expériences suivantes :

* + Un diplôme de niveau Bac+5 au moins (Doctorat, Master ou Ingénieur halieute) en sciences halieutiques avec de solides connaissances en matière d’analyse des filières et produits de pêche, et de gestion des ressources halieutiques ;
  + Connaissances confirmées du secteur halieutique national et une expérience professionnelle justifiée d’au moins 10 années ;
  + Expérience pertinente dans la gestion et l’aménagement des ressources halieutiques ;
  + Solides connaissances en écologie, biologie et systématique des organismes aquatiques de la ZEEM ;
  + Expérience avérée en matière de collecte, de statistique et d’analyse des données des flottes de pêche commerciale ;
  + Bonnes connaissances de la pêche continentale en Mauritanie (plans d’eau, espèces rencontrées, saisons de pêche etc.) ;
  + Bonnes capacités rédactionnelles
  + Des connaissances solides en modélisation mathématique, en économétrie et en économie sont un atout ;
  + Des connaissances en dynamiques de populations, évaluation des stocks et analyse de données environnementales sont un atout avec une expérience avérée dans la modélisation bioéconomique
  + La maitrise de logiciels SIG est un atout ;

**VII. Procédure de recrutement**

Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de sélection **de Consultants Individuels** conformément aux procédures définies dans **les *Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale*[[1]](#endnote-1)*,* version janvier 2011, révisée en Juillet 2014.**

**VIII. Dossier à fournir**

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

-Une lettre de motivation ;

-Un CV détaillé et signé sur l’honneur (toute déclaration frauduleuse sera source de rejet de la candidature) ;

-Des copies légalisées des diplômes et des attestations ou tout autre document attestant les qualifications et expériences acquise par le candidat.

**Dépôt des candidatures**

Les dossiers de candidatures doivent porter la mention «recrutement d’un expert économiste pour l’Observatoire économique et social des pêches**»** et déposés, sous plis fermé, au plus tard **le jeudi 08/05/2018**à **12H GMT** au secrétariat du PRAO-MR, ILOT C 566 B Angle Nord-Est du palais présidentiel Tel : 45 24 35 26, BP : 137, Nouakchott- Mauritanie ou par courrier électronique : praobmp@yahoo.com

1. [↑](#endnote-ref-1)